



SÉCURITÉ ENCORE ET TOUJOURS

Après les déclarations du ministre de l'Intérieur mettant fin à certaines techniques pour maîtriser un individu, l'Administration Pénitentiaire sera également concernée par cette situation.

Dans ce contexte, il est donc nécessaire d'apporter des solutions aux agents afin de leur permettre d'accomplir leurs missions en toute sécurité.

FO Pénitentiaire qui porte et défend depuis 2018 sa plateforme sécuritaire, exige que les engagements de la ministre obtenus suite à notre mouvement de 2019 soient déployés sans plus attendre !

En effet, le 25 mai 2020, **FORCE OUVRIÈRE** a de nouveau saisi le directeur de l'Administration Pénitentiaire par courrier pour rappeler ses engagements sur 4 groupes de travail, dont « **le Pistolet à Impulsions Électriques (PIE)** », « **les bombes incapacitantes en dotation individuelle** », « **les brigades cynotechniques** » et « **les techniques d'intervention et l'utilisation de la force** ».

Notre profession doit s'adapter devant la population pénale actuelle, en termes d'armement plus adapté et de nouvelles technologies plus appropriées.

ASSEZ DE TEMPS PERDU !!!

Pour prévenir au maximum d'éventuelles blessures où pire la mort d'un Homme, il faut éviter autant que possible d'avoir recours à la force physique et au contact.

Ce ne sont ni les Magnums, ni le gilet pare lames et pare coups qui permettront cela, à bon entendre...

Deux solutions qui sont liées existent pour l'éviter : dissuader l'individu d'agresser le personnel et/ou neutraliser l'individu sans avoir à utiliser la seule force physique.

Face à cette évolution, et forte de ses convictions en matière sécuritaire **FO Pénitentiaire** défendra :

- ▶ La dotation de bombes incapacitantes pour chaque agent,
- ▶ L'équipement du PIE par certains agents (missions extérieures et quartiers spécifiques etc...),
- ▶ Le développement des brigades cynotechniques avec chiens d'appui.

Pour **FO Pénitentiaire**, les mentalités doivent évoluer en tenant compte de l'évolution de la société.

Contrairement à certaines Organisations Syndicales, **FO Pénitentiaire** assume ses choix, la sécurité des personnels reste **LA PRIORITÉ**.

À l'heure actuelle, seule l'expérimentation et le déploiement de 640 caméras-piétons ont été actés et devraient continuer à se mettre en place courant juillet.

Les personnels pénitentiaires sont impatients de voir de réelles avancées en matière sécuritaire. Il est grand temps de leur donner le droit de travailler dans de bonnes conditions !!!

FO Pénitentiaire – le 10 juin 2020

